

Nogaro - Listes électorales

On peut s'inscrire jusqu'au 30 décembre



Nogaro - Listes électorales

La municipalité de Nogaro fait savoir que, l'élection présidentielle ayant lieu les 23 avril et 7 mai 2017 et les élections législatives en Juin 2017, pour pouvoir voter, il faut être impérativement inscrit sur les listes électorales.

Si vous êtes nouvellement installé à Nogaro, ou si vous avez déménagé, pensez à vous faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

Pour s'inscrire, il faut, soit se rendre en mairie aux heures d'ouverture soit envoyer par courrier le formulaire téléchargeable sur le site Service public.fr (formulaire CERFA n° 12669*01). Dans les deux cas, fournir une copie d'un titre d'identité et de nationalité et un justificatif de domicile.

Par ailleurs, une permanence électorale sera assurée en mairie le samedi 31 décembre de 10 à 12 heures pour recueillir les demandes d'inscription.

N.B. - La photo montre l'entrée de la mairie de Nogaro.